



# *Coupon sport et handicap 49*



*Facilitez la première inscription des  
personnes en situation de handicap  
dans votre club sportif*



# Coupon sport et handicap 49

## Pourquoi ?

L'objectif du « Coupon sport et handicap 49 » est de faciliter la 1<sup>ère</sup> inscription des personnes en situation de handicap dans votre club sportif.

## Pour qui ?

Toutes les personnes, enfants ou adultes, en situation de handicap moteur, mental, sensoriel ou psychique, prenant pour la 1<sup>ère</sup> fois une licence sportive.  
La personne ne doit pas avoir déjà bénéficié du coupon sport et handicap.

## Comment ça fonctionne ?

1- Votre club accorde au bénéficiaire une réduction lors de sa 1<sup>ère</sup> prise de licence. Vous êtes libre de fixer le montant de la réduction.

2- Vous devez compléter le formulaire internet pour solliciter la compensation de la réduction, dans la limite de **50€ par personne** :

 <https://lc.cx/GUVJ>

3- Assurez-vous d'être référencé dans le Handiguide des sports et que vos données sont à jour. Ce guide, disponible sur internet, répertorie les associations accueillant ou susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap :

 [www.handiguide.sports.gouv.fr](http://www.handiguide.sports.gouv.fr)

4- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Maine et Loire (CDOS) vérifient l'éligibilité de votre demande et assurent le règlement.

## Plus de renseignements

Comité Départemental Olympique et Sportif 49 :  
[cdos49.accueil@franceolympique.com](mailto:cdos49.accueil@franceolympique.com)

Direction Départementale Cohésion Sociale 49 :  
[ddcs@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddcs@maine-et-loire.gouv.fr)